

A 17/165N/2018

DÉPARTEMENT DES YVELINES
Arrondissement de Rambouillet
Commune de Neauphle-le-Château
en Mairie
2, place aux Herbes
78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU
Tél. : 01.34.91.00.74
Fax : 01.34.89.57.20
Mail : mairie@neauphle-le-chateau.com

ARRÊTÉ

- Les Maires de Neauphle-le-Château et de Villiers-Saint-Frédéric,
- Vu les articles L 2213-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation et de stationnement,
- Vu les articles R 411-1 et suivants du code de la route relatifs aux pouvoirs du Maire concernant la circulation et le stationnement,
- Considérant que le carrefour situé à l'intersection avenue de Chatron/rue du Jeu de Paume/rue de la République doit être réaménagé avec des règles claires de priorité,

arrêtent

- Article 1 : Les conducteurs circulant avenue de Chatron doivent marquer l'arrêt dans les deux sens de circulation en abordant le carrefour avenue de Chatron/rue du Jeu de Paume/rue de la République, et laisser la priorité aux usagers provenant de la rue du Jeu de Paume (située sur Neauphle-le-Château) et de la rue de la République (située sur Villiers-Saint-Frédéric).
- Article 2 : Les usagers quittant l'allée de la Maison du Jeu de Paume (voie appartenant au domaine privé de la commune de Neauphle-le-Château) doivent marquer l'arrêt à son aboutissement et céder la priorité aux usagers circulant sur le domaine public.
- Article 3 : La signalisation matérialisant ces dispositions est à la charge des services communaux concernés.
- Article 4 : Les Maires de Neauphle-le-Château et de Villiers-Saint-Frédéric sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Jouars-Pontchartrain et à Messieurs les gardes champêtres de Neauphle-le-Château et de Villiers-Saint-Frédéric, qui veilleront au respect de ses dispositions chacun en ce qui le concerne.

Fait à Neauphle-le-Château, le 28 février 2018

Le Maire de Neauphle-le-Château

Bernard JOPPIN



Le Maire de Villiers-Saint-Frédéric

Sylvain DURAND

